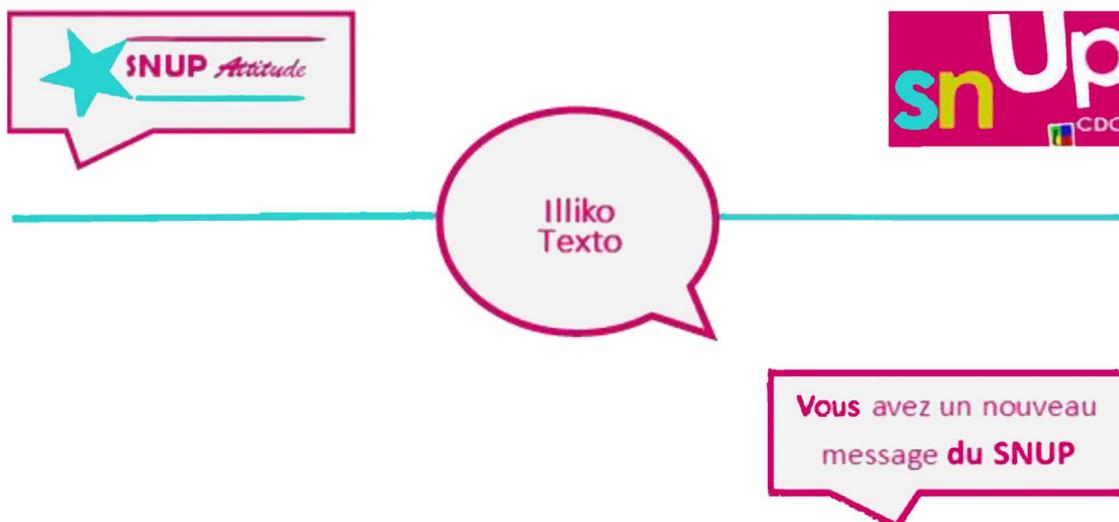


Visitez le site du SNUP : <http://snup-cdc.fsu.fr/>

Le 23 juin 2021



Y'a-t-il un DG dans l'avion CDC ?

Un CUEP qui en dit long...

Quand un combat est à mener pour les personnels, le SNUP le mène jusqu'au bout... mais d'autres organisations syndicales pensent le contraire.

A lire l'UNSA et la CFDT, en grand communicants qu'ils sont, on a l'impression que vous leur devez tout, et que sans eux rien ne serait possible.

Ces deux syndicats sont devenus **les « rois » de la communication** mais ils sont loin d'être les « rois » de la négociation y compris sur des sujets sur lesquels nous sommes en intersyndicale, c'est toujours leur intérêt avant tout...

Mais la vérité est tout autre. Au Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP), c'est le seul endroit où nous pouvons avoir un dialogue avec le Directeur général. **Le SNUP part donc du principe qu'il peut encore**



négozier en séance surtout que les précédents directeurs généraux ont déjà accepté de revenir sur des décisions prises durant les négociations.

Le SNUP a donc exprimé des demandes précises et raisonnables au Directeur général sur les trois projets d'accords qui nous ont été soumis ce **mardi 22 juin 2021** dont vous trouverez ci-dessous **les extraits** :

Accord PEPA

Intervention du SNUP au CUEP : « un nouvel accord de prime de pouvoir d'achat, c'est une bonne chose même si le SNUP préférerait que personne ne rencontre de problème de pouvoir d'achat dans cette belle « maison » Caisse des Dépôts.

Mais c'est difficile de négocier avec vos services en ce moment dans l'Etablissement public, y compris sur ce sujet qui devrait faire consensus. Certes, nous obtenons à l'arraché une augmentation du nombre d'agents éligibles à la première tranche, mais **c'est loin d'être suffisant.**

Le plus surprenant, dans cette négociation, c'est de s'entendre dire que la Caisse des Dépôts ne peut pas augmenter l'enveloppe de l'année dernière au motif que cela n'a pas été budgété et que cela compromettrait l'accord pris avec notre gouvernance.

Nous ne pouvons pas comprendre ce message dans la mesure où le texte de loi n'existait pas lors de l'arrêté du budget. De plus, ce texte en débat à l'assemblée en ce moment, est issu d'une demande gouvernementale. Faudrait-il en déduire que notre directeur général ne pourrait pas se retourner vers la commission de surveillance pour demander une rallonge budgétaire pour mettre en œuvre une proposition du Président de la République ?

Par ailleurs, beaucoup de jeunes de la Maison attendent cette prime, ils en ont fortement besoin, au même titre que les autres agents de la Caisse des Dépôts.

Donc, sur ce dispositif, la Caisse des Dépôts se doit d'être exemplaire, elle doit montrer l'exemple au pays. Et nous constatons qu'elle ne le fait pas alors qu'elle en a les moyens.

Et oui, monsieur le Directeur général, **le texte vous permet de donner jusqu'à 2000 € à ceux qui gagnent le moins et qui rencontrent des difficultés...** ces mêmes agents qui ont payé de leur poche le travail qu'ils font depuis leur domicile depuis le 16 mars 2020 : électricité, chauffage, matériel, repas, etc...

Au regard du contexte, le SNUP vous demande, monsieur le Directeur général, d'aller voir notre gouvernance pour obtenir une enveloppe supplémentaire pour ce dispositif de prime PEPA.

A minima, vous pourriez avancer la première tranche jusqu'à 2 SMIC au lieu de 1,75 SMIC et augmenter de 100€ les montants des tranches suivantes.

En cette période de retour sur site, le SNUP vous demande de faire preuve d'une extrême bienveillance sur ce dossier. »

Face au refus du Directeur général de donner un petit plus aux agents, le SNUP s'est ABSTENU.

Plus surprenant, la réponse du DG sur son rôle au CUEP : « mes prédécesseurs décidaient en séance de faire plus... Mais, j'ai une bonne façon de travailler avec Paul Peny, et je soutiens ses conclusions ».

Bref, c'est « circulez, il n'y rien à voir », je ne changerai rien... C'est sûr, **le SNUP est seul à mener ce combat face au DG** et les autres organisations syndicales s'en réjouissent en abandonnant le combat en séance : est-ce cela le rôle d'un syndicat ? **Pour certains, cela se résume à dire merci « Patron »** ... à un DG qui assiste de moins en moins aux instances, hier c'était une demi-journée sur la journée et la fois dernière une heure.

Quand le dialogue social n'est pas bon, **il ne suffit pas de le dire aux journalistes de Liaisons sociales, il convient d'agir en instance, ce que ne font absolument pas l'UNSA et la CFDT en ce moment.**

Accord Intéressement 2021-2023

Intervention du SNUP au CUEP : « nous avons eu une négociation intense sur ce projet d'accord triennal, nous sommes arrivés unis devant vous avec une proposition commune, certes élevée, mais réaliste au regard de la période que nous traversons et des efforts accomplis depuis plus d'un an par tous les personnels de l'Etablissement public.

Des bonnes choses sont à mentionner tels les objectifs, et surtout l'introduction dans cet accord de la distribution d'une prime uniforme possible dès le versement 2022 si le taux de distribution est porté à 8%. Le SNUP est sensible à cette modification qui était attendue par de nombreux agents.

Cet accord aurait donc pu être un très bon accord... mais il y a un hic.

Il manque 0,25 % en plus en 2022 et 2023. L'intéressement touche tous les agents et il permet de récompenser l'effort accompli, vous l'avez bien compris en augmentant cette année la masse distribuée de 0,50%.

Les personnels attendaient donc un geste fort de votre part dans la négociation de cet accord **pour reconnaître leur effort et leur investissement total** et entier dans la maison.

Et 0,25%, cela veut dire quoi ? C'est 1 million d'euros pour 6970 bénéficiaires, soit 150 € par agent. A l'échelle de la maison, c'est peu, surtout au regard **des économies réalisées** ces derniers temps. On peut citer **300 000 € sur la perte du livret salarial garanti, 2,7 millions d'euros sur les comptes bancaires, 12 millions d'euros d'économies en 2020 sur la pandémie, etc...** et combien depuis le 1er janvier 2021 ? Combien coûtent les vœux au TCE chaque année ? Au regard de ces chiffres, **le SNUP pense que la Caisse de Dépôts a les moyens de faire cet effort.**

En séance, Monsieur le Directeur général, le SNUP vous demande un geste positif, à dimension sociale vu l'introduction de cette prime uniforme dans ce projet d'accord.

Il vous demande d'accorder cette hausse de 0,25%. Ce serait un bon signal de votre part à l'attention des personnels qui ont tant souffert depuis le 16 mars 2020 et qui sont sur le chemin du retour sur site. Et à un moment, il serait bon de leur montrer que le monde d'après ne sera pas comme le monde d'avant. »

Face au refus du Directeur général de donner +0,25% aux agents, le SNUP s'est ABSTENU.

Accord ARTT

Intervention du SNUP au CUEP : « le SNUP se félicite de la pérennisation de la MATT dans le protocole d'aménagement et de réduction du temps de travail, même s'il considère qu'à partir de 64 ans, la MATT devrait être gratuite pour tous les agents.

Sur **la semaine de 4 jours**, le SNUP est pour la pérennisation de cette mesure mais il aurait souhaité que l'on aille plus loin dans la démarche, notamment en rendant ce **dispositif éligible au télétravail.** Pourquoi ?

Opter pour la semaine de 4 jours, c'est souvent un choix subi ou honorable. Un agent peut avoir à charge un proche aidant ou être très éloigné de son lieu de travail. **Depuis plus d'un an, les agents ont prouvé qu'ils pouvaient travailler**

depuis leur domicile et être très productifs, y compris les agents qui sont dans **le dispositif de la semaine de 4 jours**.

Avec un nouvel accord, vous avez étendu les possibilités du télétravail mais vous excluez ces agents, ils ne le comprennent pas. Ces mêmes agents, qui ont fait des efforts comme les autres, ne peuvent pas télétravaillés et avoir droit à 1 ou 2 jours par semaine pour **s'affranchir des temps de transports**. **Cette différence laisse penser qu'ils n'ont pas droit à un équilibre vie privée/vie professionnelle** comme tout un chacun. Ces personnes doivent travailler plus de 7h30 par jour mais en télétravail, c'est possible. D'ailleurs, n'est-ce pas ce que connaissent tous les personnels en ce moment.

Et puis, l'employeur pourrait contrôler grâce au badgeage depuis chez soi...

Pour lever cette injustice, monsieur le Directeur général, le SNUP vous demande, en séance, de bien vouloir rendre éligible cette population au dispositif télétravail. »

Face au refus du Directeur général d'accepter le télétravail à ces agents en semaine de 4 jours, le SNUP s'est ABSTENU.

Mais rassurez-vous, le SNUP signera bien ces trois accords qu'il a défendu au mieux lors des séances de négociation... ce qui est loin d'être le cas d'autres organisations syndicales !

Véhicules d'entreprise

Un autre point était soumis à la consultation du CUEP : **le projet d'attribution des véhicules d'entreprise**. **En toute transparence, le SNUP vous fait part de son intervention :**

Intervention du SNUP au CUEP : « tout d'abord, il faut souligner que la Caisse des Dépôts a fait le choix de basculer dans le dispositif des véhicules d'entreprise alors que rien ne l'y obligeait : elle pouvait rester dans le dispositif des véhicules de fonction moins coûteux pour les agents.

Ce nouveau dispositif d'attribution des véhicules a le mérite de clarifier le champ des bénéficiaires. Il répond ainsi positivement à une demande du SNUP, à savoir : un agent, à fonction identique dans le réseau, a le droit à un véhicule dès sa prise de fonction.

Sur ce point, l'objectif est atteint et le SNUP se félicite de voir que plus de 200 agents seront équipés d'un véhicule dans les prochains mois. Comme quoi, et le SNUP n'avait cessé de vous le dire, l'inégalité de traitement était importante au sein du réseau de la Direction de la banque des territoires.

Sur ce projet, le SNUP regrette deux choses.

Premièrement, la loi LOM est contraignante, surtout pour la fonction publique d'état, car elle oblige à un renouvellement de 50% sur des véhicules à faible émission de CO₂. Le choix de la Caisse des Dépôts d'opter pour **un renouvellement du parc à 100%** sur des **véhicules hybrides rechargeables** pose question. En effet, ces véhicules ont une faible autonomie électrique **et le fait qu'ils soient plus lourds font qu'ils auront une consommation en essence supérieure**. Cela n'est pas vraiment très bon pour la planète... En fonction des besoins des agents, la Caisse des dépôts aurait peut-être pu faire un choix différent en renouvelant **sa gamme à 50% sur des véhicules GPL** pour accompagner Renault qui investit beaucoup dans ce domaine en ce moment. Enfin, il faut surtout avoir à l'esprit que la loi LOM, c'est une transition en attendant des autonomies électriques plus grandes et l'hydrogène, **la Caisse n'était donc pas obligée de renouveler à 100%** dès maintenant sur des véhicules plus chers.

Deuxièmement, le SNUP relève que ce nouveau dispositif **va coûter plus cher à la majorité des agents**. Le SNUP relève que la Direction a fait un pas en avant supplémentaire en diminuant de 10 € par mois la contribution financière. Mais, même avec cet ajustement, le coût supporté par les agents est majoré comparé à la situation actuelle du fait que les véhicules sont plus chers et que la Caisse introduit le paiement d'une contribution mensuelle déductible de l'avantage en nature.

Face à ce constat et à l'exemplarité que vous affichez depuis le début de cette année, monsieur le Directeur général, **il est surprenant de constater que vous maintenez un avantage supérieur pour les cadres dirigeants de cette maison en leur permettant de partir en week-end et en vacances à moindre coût**. Pensez-vous que vos cadres dirigeants n'ont pas les moyens de se payer les frais d'essence et de péage sur la route des vacances ?

Dans ces conditions, **comme vous ne voulez pas étendre cet avantage à l'ensemble des agents de la maison, le SNUP vous demande de le supprimer pour les cadres dirigeants au nom de l'exemplarité si chère à vos yeux**. Après tout, **vous cédez le chalet de Courchevel pour un problème d'image...** Mais votre image ne serait-elle pas meilleure si vous supprimiez cet avantage, surtout au moment où **vous refusez d'augmenter l'enveloppe pour la prime de pouvoir d'achat qui s'adresse aux plus bas salaires ? »**

Réponse « éclairante » du Directeur général : « je suis sensible à l'appel d'exemplarité. **Mais c'est difficile de faire venir des cadres dirigeants dans la maison car leurs rémunérations sont inférieures à celles du privé...** donc cet avantage fait partie du package pour attirer les cadres dirigeants. Je ne vois donc pas l'intérêt de leur enlever cet avantage ». **Tous les personnels qui ont fait des efforts pendant cette crise et qui ont perdu du pouvoir d'achat se**

retrouveront dans ces propos ? Et dire que nous sommes dans un Etablissement public : où sont passées les valeurs de la « Maison » !

Face au refus du Directeur général d'enlever l'avantage supplémentaire aux cadres dirigeants, le SNUP s'est ABSTENU.

Le SNUP défendra toujours au mieux les agents de cet Etablissement public et vous pouvez compter sur lui pour le dire haut et fort à nos dirigeants... ce qui n'est pas le cas de certaines organisations syndicales qui se disent « réformistes » à la Caisse des Dépôts.

Un petit conseil : souvenez-vous en en 2022...

